

ASSOCIATION CE QUI NOUS LIE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 2 avril 2022

**« POUVOIR »
SI TU N'ASSISTES PAS**

À l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association qui aura lieu le samedi 2 avril 2022 au Mille-Club, bourg de Bazouges à HEDE-BAZOUGES.

Nous te remercions de bien vouloir renseigner le présent POUVOIR et nous le transmettre dès que possible par email à barzouges@cequinouslie.fr ou par copie papier à remettre à un membre du CA avant le début de l'Assemblée Générale.

Il est mis à ta disposition pour exprimer ton vote si tu n'assistes pas à l'AG, en donnant pouvoir à un adhérent qui y participera.

Je soussigné (e) :

Domicilié à :

Téléphone :

Courriel :

Membre de l'association Ce Qui Nous Lie à jour de cotisation, n'assisterai pas à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Mai 2021, et donne pouvoir à :

Madame, Monsieur _____

Pour me représenter et prendre toute décision à ma place, avec la possibilité, en cas de nécessité, de procéder à une subdélégation.

Je souhaite m'impliquer en tant que bénévole dans l'association à titre de :

Membre commission Membre du CA Pour tenir le bar
Membre actif Référent atelier Organisation d'évènements

J'accepte que des photos où je figure soit diffusées sur les outils de communication de CE QUI NOUS LIE (Site oueb, page FB,..) : Oui Non

Date :

Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir »):